

AMIOT Vincent
délégué syndical Force Ouvrière
Annexe Traction d'Ermont
06
unacfoermont@gmail.com

Monsieur le Directeur de
l'Établissement Nord Parisien

Objet : préavis de grève

Monsieur,

vos refus de nous transmettre tous les documents afférant à la gestion de l'Annexe, (documents demandés lors de la conciliation de la seconde et depuis le 04 décembre, de la troisième DCI), et surtout votre refus de mettre en place un second GM à plein temps à l'Annexe Traction d'Ermont, pousse mon Organisation syndicale, conformément aux articles L2512-2 et suivants du code du travail, à déposer un préavis de grève du :

mardi 24 décembre 2013 à partir de 03h00 au lundi 06 janvier 2014, 9h00.

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel de l'ETNP et ceux appelés à les remplacer, et fait suite à la démarche engagée le 04 décembre 2013 conformément à la loi n°2007-1224 du 21 août 2007 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports réguliers de voyageurs.

La délégation vous sera communiquée en fonction de la date de la réunion.

Dans l'attente de nous rencontrer, recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération.

A Ermont, le 17 décembre 2013